Communiqué de presse

23 juin 2025

Assemblée générale des artistes du 23 juin 2025 : plus forts ensemble pour agir

Les artistes associés de l'Adami, mobilisés pour la défense de leurs droits et toujours impliqués dans la conduite de leur société ont élu les 8 membres du conseil d'administration sur 24 renouvelés chaque année :

Anne Bouvier, Didier Brice et **Christine Gagnepain** pour les artistes dramatiques,
Karim Kacel, Annabelle Mouloudji et **Julie Pietri** pour les artistes de variétés, jazz et musiques actuelles,
Isabelle Gonzalez, pour les artistes chorégraphiques,
Et **Annelise Clément**, pour les musiciens classiques et/ou chefs d'orchestre.

Les artistes associés ont élu au conseil de surveillance **Catherine Chevallier**, **Jacqueline Guenin** et **Sylvain Morizet**.

> Le résultat de l'élection

Ils ont validé à plus de **98 %** des voix les comptes annuels de l'année 2024 soumis à leur vote.

> Le vote sur les résolutions

Droits des artistes-interprètes en 2024: une légère croissance et une gestion de plus en plus performante

En 2024, l'Adami a collecté **91,7 millions d'euros**, en légère hausse enregistrant ainsi une progression de **1,4 %** par rapport à l'année précédente (90,5 M€).

La collecte des droits en provenance de l'étranger enregistre une forte progression, atteignant **7,2 millions d'euros** (+64 %), tout comme les droits exclusifs issus du cinéma et de l'audiovisuel, qui s'élèvent à **7,5 millions d'euros** (+34 %).

Les droits répartis aux artistes augmentent de **15,4 %**, atteignant **68 millions d'euros**.

L'Adami a accompagné **1 228 projets** dans le cadre de son action artistique et culturelle, pour un montant total de **12,7 millions d'euros.** Cette enveloppe est en baisse de 8 %, conséquence directe de l'arrêt RAAP, qui depuis 2020 fragilise les capacités des organismes de gestion collective à financer durablement l'action culturelle. **6 155 artistes** ont bénéficié des dispositifs d'aides aux projets artistiques, d'accompagnement et de développement de carrière.

Toujours plus nombreux à choisir de devenir associés, **2 533** artistes ont rejoint l'Adami pour bénéficier de ses services dédiés portant à **49 581** le nombre d'artistes associés au 31 décembre 2024.

Contact presse :

Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94

Retrouvez toute notre actualité sur
www.adami.fr

L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout le long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.

Conformément à la législation en matière de données à caractère personnel, vous bénéficiez de droits, dont ceux de l'accès, la rectification, la suppression de ces données, et d'un droit d'opposition à leur traitement, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Adami – 14-16 rue Ballu – 75311 Paris cedex 09.